

**PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
CONDUITE D'UNE MOTOCYCLETTE À TROIS ROUES**

Société de l'assurance automobile du Québec

Novembre 2009

INTRODUCTION

L'arrivée de motocyclettes à trois roues sur le réseau routier, au cours des dernières années, a amené la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) à définir certaines règles concernant la classe de permis requise de même que les exigences en matière de formation et d'évaluation des conducteurs pour ce type de véhicule.

CLASSE DE PERMIS REQUISE

L'article 4 du Code de la sécurité routière (CSR) définit une motocyclette comme suit :

« Motocyclette » : un véhicule de promenade, autre qu'une bicyclette assistée, à deux ou trois roues dont au moins une des caractéristiques diffère de celle du cyclomoteur;

« Cyclomoteur » : un véhicule de promenade à deux ou trois roues, dont la vitesse maximale est de 70 km/h, muni d'un moteur électrique ou d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 50 cm³, équipé d'une transmission automatique.

Une motocyclette à trois roues qui ne correspond pas à la définition de cyclomoteur est donc une motocyclette au sens du CSR.

Toutefois, des études récentes¹ ont permis de conclure que le permis de conduire de classe 6A (toute motocyclette) ne devrait pas être exigé pour la conduite d'une motocyclette à trois roues, bien que celle-ci soit considérée comme une motocyclette selon le CSR. En effet, par certains aspects, la conduite d'une motocyclette à trois roues diffère de la conduite d'une motocyclette traditionnelle (freinage, contre-braquage et équilibre).

Par ailleurs, les analyses ont également fait ressortir que la possession du permis de conduire de classe 5 (véhicule de promenade) n'est pas suffisante car la conduite d'une motocyclette à trois roues ainsi que ses commandes primaires et secondaires ne sont pas assimilables à celles d'une automobile.

En conséquence, la détention d'un permis valide² de classe 5 ainsi que la réussite du présent cours de conduite sont donc exigées pour conduire une motocyclette à trois roues. La détention d'un permis de conduire valide de classe 6A autorise également la conduite d'une motocyclette à trois roues.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE FORMATION DES CONDUCTEURS

Le cours de conduite d'une motocyclette à trois roues s'inspire du Programme d'éducation à la sécurité routière pour l'obtention du permis de conduire de classe 5. Tout comme ce programme, le présent cours de conduite ne se limite pas à l'apprentissage des aptitudes de base liées au maniement de la motocyclette à trois roues, mais il favorise la prise de conscience du conducteur quant aux risques que représente la conduite d'une motocyclette à trois roues, risques qui peuvent provenir du motocycliste lui-même, de la motocyclette et de l'environnement.

-
1. La SAAQ a effectué, en 2007, des tests routiers sur différents modèles de motocyclettes à trois roues et elle a réalisé, de 2008 à 2009, un projet pilote sur l'utilisation de la motocyclette à trois roues Spyder.
 2. Le permis d'apprenti et le permis probatoire ne sont pas acceptés.

Ce nouveau cours de conduite mise également sur l'importance du partage de la route avec les autres usagers de la route. Ce partage est d'autant plus important que l'utilisateur d'une motocyclette à trois roues est lui-même un usager vulnérable au même titre qu'un motocycliste et qu'un cyclomotoriste.

De façon générale, le profil actuel des usagers de la motocyclette à trois roues s'apparente à celui des motocyclistes. Ainsi, dans le cadre du projet pilote Spyder, près de 87 % des participants étaient âgés de 31 à 50 ans au cours de la période 2008. Ce sont des usagers qui, comme les motocyclistes, ont une certaine expérience de conduite sur le réseau routier, notamment avec un véhicule de promenade.

Pour la période de 2003 à 2007 et pour l'année 2008, les principales causes des accidents des motocyclistes, que ce soit pour les blessures mortelles, graves ou légères, se rattachent aux grands axes suivants : la vitesse, le manque de visibilité des motocyclistes et l'inattention (ou les distractions). Dans le cas des accidents mortels, l'alcool est également une des principales causes.

Par conséquent, le cours de conduite sur les motocyclettes à trois roues visera, entre autres, à sensibiliser les futurs usagers de ce véhicule à ces facteurs d'accidents.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Buts du programme

Les buts de ce programme traduisent les résultats globaux attendus de la formation. Ils tiennent compte des orientations de la SAAQ en matière d'éducation à la sécurité routière, qui visent à favoriser l'adoption d'un profil de conduite sécuritaire, coopératif et responsable.

- Rendre la personne apte à conduire une motocyclette à trois roues.
- Favoriser chez la personne la prise de conscience des risques associés à l'activité de conduite (risques liés au conducteur, au véhicule et à l'environnement).

Normes d'application du programme

Pour obtenir l'autorisation de conduire une motocyclette à trois roues avec un permis de conduire de classe 5, la personne candidate doit avoir suivi avec succès un cours théorique et pratique dans une école de conduite reconnue par un organisme agréé par la Société de l'assurance automobile.

Le cours de conduite a une durée minimale de 7 heures, réparties comme suit :

- L'enseignement théorique d'une durée de 3 heures;
- L'enseignement pratique en circuit fermé d'une durée de 2 heures;
- L'enseignement pratique sur la route d'une durée de 2 heures, dont la dernière heure sert à évaluer l'apprenant³.

L'enseignement théorique doit être complété avant de commencer l'enseignement pratique.

Compétences du programme

Tout comme le Programme d'éducation à la sécurité routière (véhicule de promenade), le programme de cours pour la motocyclette à trois roues a été conçu selon l'approche d'élaboration de programmes par compétences. Cette approche se traduit par une philosophie d'intervention qui vise à amener l'apprenant à mobiliser ses ressources individuelles, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies et avec tous les savoirs nécessaires.

Le programme vise l'acquisition de deux compétences :

- Manœuvrer une motocyclette à trois roues
- Partager la route – application de la stratégie Observer – Évaluer – Agir (OEA)

Pour la compétence *Manœuvrer une motocyclette à trois roues*, l'apprenant devra être en mesure de bien préparer le déplacement et de contrôler la motocyclette dans diverses situations de conduite.

Pour la compétence *Partager la route*, l'apprenant devra être en mesure d'observer et d'évaluer rapidement ce qui se passe autour de lui afin de mieux anticiper les situations risquées et de

3. Voir la fiche d'évaluation prévue à cet effet.

réagir en conséquence. Cette stratégie favorise l'adoption d'un comportement sécuritaire et coopératif en présence des différents usagers de la route. La stratégie OEA se définit comme suit :

1. **Observer son environnement** : scruter son environnement (savoir où, comment et quoi regarder).
2. **Évaluer les situations potentiellement à risque** : envisager des solutions possibles et choisir la plus sécuritaire.
3. **Agir de manière sécuritaire** : exécuter les manœuvres les plus sécuritaires pour soi et pour autrui.

Manœuvre d'une motocyclette à trois roues

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Manœuvrer une motocyclette à trois roues

Contexte de réalisation

- Dans différentes situations de conduite
- Sous différentes conditions climatiques et routières
- Selon les règles du Code criminel et du Code de la sécurité routière
- Selon la signalisation routière

Éléments de la compétence

Préparer le déplacement

Critères de performance

- Repérage adéquat des caractéristiques techniques de la motocyclette utilisée
- Évaluation juste de l'état de la motocyclette
- Planification efficace du déplacement
- Installation sécuritaire des occupants
- Installation sécuritaire des bagages
- Position de conduite sécuritaire

Réaliser les manœuvres de conduite

- Exploration visuelle adéquate
- Maintien adéquat et constant des marges de sécurité
- Maintien constant du contrôle de la motocyclette : freinage, direction du véhicule, accélération, vitesse, etc.

Évaluer ses habiletés et ses limites au regard des manœuvres effectuées

- Démonstration d'un jugement critique à l'égard de son comportement, de ses habiletés, de ses capacités et de ses limites
- Détermination juste des moyens à prendre pour faire évoluer ses connaissances et ses habiletés

Pour l'ensemble de la compétence

- Respect du Code criminel et du Code de la sécurité routière
- Respect de la signalisation routière
- Application des stratégies de conduite selon les règles
- Prise de décisions conformes à la sécurité routière
- Courtoisie constante à l'égard des autres usagers de la route

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Partager la route (application de la stratégie OEA)

Contexte de réalisation

- Dans différentes situations de conduite
- Sous différentes conditions climatiques et routières
- Selon les règles du Code criminel et du Code de la sécurité routière
- Selon la signalisation routière

Éléments de la compétence

Critères de performance

Déterminer les facteurs qui augmentent le risque en situation de conduite

- Détermination de facteurs de risque relatifs à l'individu – facteurs physiologiques et psychologiques
- Détermination de facteurs de risque relatifs au véhicule
- Détermination de facteurs de risque relatifs à l'environnement

Tenir compte des autres usagers

- Prise en considération des autres usagers de la route – caractéristiques, droits, etc.
- Communication adéquate et constante avec les autres usagers – communication de ses intentions (gestes de courtoisie, etc.)

Adopter une conduite coopérative et sécuritaire

- Application de stratégies permettant d'être visible pour les autres usagers
- Considération pertinente des actions des autres usagers
- Actions appropriées en présence d'autres usagers
- Évitement des conflits potentiels, peu importe qui en est la source

Anticiper des situations potentiellement à risque

- Décodage des indices utiles
- Évaluation rapide des risques
- Sélection de solutions qui permettent d'éviter ou de réduire les risques
- Actions appropriées à la situation

Évaluer son comportement au regard du partage de

- Démonstration d'un jugement critique sur son

Partager la route (application de la stratégie OEA)

la route

comportement, ses habiletés, ses capacités et ses limites

- Détermination juste des moyens à prendre pour faire évoluer ses connaissances et ses habiletés

Pour l'ensemble de la compétence

- Respect du Code criminel et du Code de la sécurité routière
- Respect de la signalisation routière
- Application des stratégies de conduite selon les règles
- Prise de décisions conformes à la sécurité routière
- Courtoisie constante à l'égard des autres usagers de la route

Pour la liste des savoirs liés aux deux compétences, voir l'annexe I.

ÉVALUATION

Pour attester que l'apprenant est en mesure de conduire une motocyclette à trois roues sur le réseau routier, une évaluation d'une durée d'une heure a lieu à la fin du cours de conduite. Cette évaluation se fait sur le réseau routier et se déroule comme suit.

1^{re} partie en zone urbaine

Vérifier si l'apprenant est en mesure de manœuvrer sa motocyclette et de partager la route dans différentes situations propres aux zones urbaines (quartier résidentiel, zone scolaire, zone commerciale, etc.) : se stationner, traverser et effectuer des virages à des intersections, s'immobiliser à une intersection, etc.

2^e partie sur l'autoroute*

Vérifier si l'apprenant est en mesure de manœuvrer sa motocyclette et de partager la route sur l'autoroute : entrer, circuler et sortir de l'autoroute, effectuer des changements de voie et des dépassements, circuler dans des courbes, etc.

* À défaut d'autoroute, cette partie de l'évaluation peut se faire sur une voie rapide (zone de 90 km/h).

Utiliser la fiche à l'annexe III pour évaluer l'apprenant.

ANNEXE I

Liste des savoirs liés à la compétence

Les savoirs ou objets de formation liés à la compétence servent de référents aux apprentissages que le candidat doit faire pour accroître sa compétence.

Le contenu lié aux savoirs se trouve, entre autres, dans le guide *Conduire une moto* et dans les documents réalisés dans le contexte du Programme d'éducation à la sécurité routière – *Carnet d'accès à la route*, *Aide-mémoire sur le partage de la route avec les autres usagers*, site Web *Éducation routière*, etc. Le manuel du propriétaire de la motocyclette à trois roues peut aussi contenir de l'information pertinente pour compléter les savoirs.

Cette liste comprend les principaux savoirs, sans s'y limiter.

Compétence 1 : Manœuvrer une motocyclette à trois roues

Éléments de compétence	Savoirs (objets de formation)
Préparer le déplacement	<ul style="list-style-type: none">• Stratégies pour avoir une motocyclette en bon état mécanique, sécuritaire et écologique – entretien périodique, manuel du propriétaire• Considération des conditions climatiques et routières et du moment de la journée (source d'information)• Vérification de la sécurité du déplacement avec la motocyclette• Planification du déplacement et du retour, s'il y a lieu – trajet de rechange, source d'information routière, etc.• Manière appropriée d'installer les occupants• Façon appropriée et sécuritaire d'installer les bagages• Équipement nécessaire pour la conduite – casque, visière, vêtements, gants, bottes, etc.• Adoption d'une position de conduite sécuritaire
Réaliser les manœuvres de conduite	<ul style="list-style-type: none">• Importance d'une bonne exploration visuelle (quoi, où et quand)• Observation : balayage visuel, vérification par-dessus l'épaule (angle mort), vision périphérique, rétroviseur, vision nocturne, éblouissement, etc.• Importance du maintien constant de marges de sécurité autour de la motocyclette• Estimation de la distance par rapport aux autres usagers• Estimation de la vitesse des autres usagers• Facteurs qui peuvent faire varier les marges de sécurité à conserver• Adaptation des marges (avant, arrière et latérales) de sécurité selon la présence d'usagers, les conditions climatiques, les conditions routières, etc.• Maîtrise ou maniement sécuritaire et responsable de la

	<p>motocyclette</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anticipation des ralentissements et des arrêts en utilisant une vitesse adaptée au contexte • Conséquences de la vitesse • Comportement de la motocyclette : rôle de l'adhérence et de la friction dans différentes situations de conduite
--	--

Compétence 2 : Partager la route (application de la stratégie OEA)

Éléments de compétence	Savoirs (objets de formation)
Déterminer les facteurs qui augmentent le risque en situation de conduite	<p>Facteurs relatifs à l'individu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Importance d'être en état de conduire et de maintenir cet état • Causes de l'affaiblissement des facultés – alcool, drogues, médicaments, fatigue, etc. • Effets de l'affaiblissement des facultés sur la conduite • Contrôle de soi et de ses émotions : reconnaître les signes et maîtriser ses réactions • Facteurs de distraction <p>Facteurs relatifs au véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité du conducteur, liée à la configuration de la motocyclette – pas d'habitacle, de ceinture de sécurité et de coussins gonflables pour se protéger • Prise en considération des bruits inhabituels, des témoins lumineux, etc. • Importance d'avoir des pneus correctement gonflés <p>Facteurs relatifs à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des conditions climatiques et routières – conduite dans l'obscurité, conduite sous la pluie, travaux routiers, routes de gravier, etc. • Prise en considération de la densité de la circulation – présence d'embouteillage • Prise en considération de la présence d'utilisateurs vulnérables – piétons, cyclistes, cyclomotoristes, motocyclistes, etc. – et de la présence de véhicules lourds et d'urgence • Prise en considération des endroits où il peut y avoir une présence accrue d'utilisateurs vulnérables – parcs, écoles, centres commerciaux, etc.
Tenir compte des autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques respectives des autres usagers • Importance du partage de la route par rapport à la sécurité des usagers, notamment des usagers vulnérables • Exploration visuelle centrée sur les autres usagers (quoi,

Éléments de compétence	Savoirs (objets de formation)
	<p>où et quand)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'une communication adéquate pour assurer l'ordre et la sécurité sur le réseau routier • Prise en considération de l'environnement et du choix de moyens de communication appropriés • Communication de ses intentions de façon claire et en tout temps – peu importe si présence d'usagers ou non
Adopter une conduite sécuritaire et coopérative	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies permettant d'être visible des autres usagers – ne pas circuler dans leurs angles morts, allumer les phares en tout temps (jour et soir), opter pour des vêtements et un casque de couleur vive ou pour des bandes réfléchissantes • Prise en considération des actions des autres usagers • Prise en considération des comportements imprévisibles et des erreurs des autres usagers • Utilisation de stratégies en présence d'usagers vulnérables • Actions appropriées pour une conduite coopérative et courtoise
Anticiper des situations potentiellement à risque	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche active des indices liés à la présence d'autres usagers, à l'environnement et aux défaillances du véhicule • À partir d'indices, repérage, le plus tôt possible, des sources potentielles de danger, qui peuvent être visibles ou non – y compris les erreurs des autres usagers et les comportements imprévisibles • Perception précise des risques • Évaluation honnête du risque – conséquences du manque de confiance ou de la témérité • Choix de solutions pour éviter ou pour réduire les risques • Détermination des conséquences possibles associées aux solutions • Choix de l'action appropriée au regard de la sécurité – augmenter les marges de sécurité autour de la motocyclette, ralentir, laisser passer, changer de voie, etc.

ANNEXE II

Fiche d'autoévaluation du cours de conduite

1. Selon l'apprenant, quels sont ses points forts et les points qu'il doit améliorer?

Points forts	Points à améliorer
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

2. Selon le moniteur, quels sont les points forts de l'apprenant et les points qu'il doit améliorer?



Points forts	Points à améliorer
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Nom de l'apprenant : _____











Nom du moniteur : _____

ANNEXE III

Fiche d'évaluation

Nom de l'apprenant :	_____
Date de l'évaluation :	_____
Résultat :	_____ / 100
	Réussite 
	Échec 
Signature du moniteur :	_____



Observations

	Non	Oui	Résultats
1. Observer l'environnement			
1.1 Effectuer un balayage visuel efficace			0 ou 10
<ul style="list-style-type: none">• Avoir le regard porté en direction de la trajectoire• Vérifier à gauche, à droite et encore à gauche avant de s'engager ou de sortir d'un chemin public et avant de franchir ou de virer à une intersection.			
1.2 Vérifier dans les rétroviseurs			0 ou 10
<ul style="list-style-type: none">• Vérifier au bon moment• Vérifier dans les rétroviseurs appropriés			
1.3 Vérifier par-dessus l'épaule (angles morts)			0 ou 10
<ul style="list-style-type: none">• Vérifier au bon moment• Vérifier du bon côté• Vérifier sans bouger le corps			
2. Communiquer ses intentions			
2.1 Utiliser les clignotants et le feu de freinage			0 ou 15
<ul style="list-style-type: none">• Les utiliser à l'avance• Les utiliser de façon claire• Les utiliser en tout temps• Les arrêter une fois la manœuvre complétée			
3. Maintenir des marges de sécurité			
3.1 Maintenir des marges de sécurité autour de la motocyclette			0 ou 20


à trois roues

- Établir la marge de sécurité à l'avant et la maintenir
- Positionner la motocyclette à trois roues dans la voie
- Procéder aux manœuvres lorsqu'il y a suffisamment d'espace et de temps pour les effectuer en toute sécurité

4. Contrôler la motocyclette à trois roues

4.1 Contrôler la direction de la motocyclette à trois roues   0 ou 15

- Manier la motocyclette à trois roues avec une maîtrise suffisante
- Éviter de circuler dans les angles morts des autres véhicules

4.2 Contrôler la vitesse de la motocyclette à trois roues   0 ou 20

- Circuler à une vitesse réglementaire
- Adapter la vitesse à la situation
- Adapter la vitesse aux manœuvres à effectuer

TOTAL : ___/100

Seuil de réussite : 75 points

Règle de verdict

Pour conserver le résultat de réussite à l'examen, le candidat doit satisfaire à ces règles de verdict :

- Respecter le Code de la sécurité routière (dont les règles de la circulation)
- Respecter la signalisation routière
- Respecter les limites de vitesse prescrites
- Respect des priorités de passage
- Adapter la conduite aux différentes situations et agir de façon sécuritaire
- Conduire sans conflits

LE NON-RESPECT DE CES RÈGLES DE VERDICT ENTRAÎNE AUTOMATIQUEMENT UN ÉCHEC À L'EXAMEN EN ENTIER.

Remarques
